

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE927

présenté par  
M. Chassaigne

-----

### ARTICLE 12

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Il définit des objectifs de réduction du rythme de changement d'affectation de ces espaces applicables dans chaque département. ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à renforcer les prérogatives de l'observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers, en prévoyant notamment qu'il définit des objectifs de réduction du rythme de changement d'affectation des sols.